

Compte rendu de l'Assemblée Générale annuelle du jeudi 3 mai 2007
--

L'Assemblée s'est tenue au siège social de l'Association, 2 port de l'Embouchure, à 20h30.

Rapport moral

Dans un quartier en pleine mutation, l'Association de Sauvegarde Brienne Bazacle Amidonniers mène des actions destinées à préserver la qualité de la vie ; elle informe aussi les habitants sur les thèmes d'actualité concernant leur quartier. Elle s'efforce également de consolider les liens entre les riverains et de préserver la mémoire et l'histoire du quartier, grâce à l'organisation du repas annuel de quartier et d'activités culturelles (rallyes, promenades à thème, conférences, etc.).

Voici quels ont été les grands sujets qui ont fait l'objet de nos actions en 2006 (et début 2007).

1) La densification de notre quartier se poursuit

On se souvient du mot d'ordre municipal «Il faut densifier Toulouse ». L'ancien POS a été remplacé par le PLU en février 2006, avec une réglementation plus souple (par exemple, possibilité de construire des immeubles plus hauts par rapport à la surface des terrains et des bâtiments moins en retrait par rapport à la rue). Le processus continue : au moins 4 collectifs vont voir le jour rue des Amidonniers et dans les rues adjacentes. Un ensemble plus important (52 appartements) est en cours de construction allée de Brienne, près de la crèche de la Manufacture des Tabacs, avec un problème de sortie des voitures sur la seule contre-allée.

Rappelons quelques problèmes induits par la densification dans le secteur :

- il y aura moins d'espaces verts privés (jardins), moins d'arbres, d'oiseaux, etc. Le nombre d'habitants provoquera plus de circulation de voitures par définition polluantes. On peut prédire la rapide saturation des voies d'accès, notamment des contre-allées et petites rues ;
- les parkings des nouveaux immeubles étant déjà en nombre insuffisant par rapport aux besoins réels (il y a souvent deux, voire trois véhicules par foyer), le manque structurel provoque et aggrave des problèmes de stationnement, ainsi que l'augmentation d'un stationnement sauvage déjà toléré de fait (allée de Barcelone, pont des Catalans, etc.) ;
- malgré les mutations que ne manquera pas de provoquer l'ouverture imminente de la ligne B du métro, le problème de la desserte du quartier par les transports collectifs n'est toujours pas à l'ordre du jour : pas de

station de métro dans le secteur des Ponts Jumeaux (l'axe de la ligne B étant la Cité administrative, le Conseil Général et le secteur des Minimes). Pour l'instant, le maintien de l'existant semble prévu pour les bus, malgré nos observations et nos remarques à Tisséo et au maire de quartier. Or, la desserte actuelle est insuffisante compte tenu des besoins (temps d'attente aux arrêts, lenteur, etc.) ;

- la disparition de commerces et de services s'accroît dans un quartier déjà trop peu pourvu : par exemple, fermetures presque simultanées d'un garage, d'une imprimerie et d'une entreprise de photogravure dans la seule rue des Amidonniers. On parle d'autres disparitions possibles ;
- les équipements de proximité ne vont pas correspondre à l'afflux de population prévisible : on se pose la question en particulier pour l'accueil des enfants en crèche et à l'école maternelle et primaire. Les zones de commerces et d'activités (culturelles, sportives, etc.) se déplacent vers le centre ville, les 7 Deniers (surtout), et dans une moindre mesure les Minimes. La globalité du « quartier 4 », qui n'est qu'une entité administrative et urbanistique artificielle (quel rapport y a-t-il entre les Minimes et les Amidonniers ?), tend à noyer une fois pour toutes ce qu'il reste du caractère du quartier des Amidonniers : son histoire, ses habitants, son architecture même.

Notre quartier tend à devenir une sorte de « quartier-dortoir », où les habitants auront une certaine qualité de vie, mais devront aller chercher dans les quartiers environnants certains équipements indispensables à leurs loisirs et à leur consommation. Le quartier sera plutôt résidentiel car il est valorisé par son site et des aménagements du type « coulée verte », mais la construction de petits ou moyens collectifs va renforcer l'anonymat. La densification se fait au détriment de la qualité relationnelle induite par un habitat plus traditionnel, où les gens habitaient sur la zone depuis longtemps, parfois même depuis plusieurs générations. De ce point de vue aussi, la « mémoire » du quartier s'estompe encore.

2) Circulation

Un mieux pour les piétons est à signaler, avec la sécurisation du feu entre le pont Séjourné et la place Héraklès, ainsi qu'en direction de la rue du Béarnais. L'aménagement de la place est agréable et plutôt bénéfique pour les passants et les boulistes. Un bout de piste cyclable a même été aménagé, dont on ne sait pas trop où il aboutit ensuite. Afin de faire vivre ce lieu devenu plus agréable, l'ASBBA propose qu'il soit animé par une activité régulière susceptible de rassembler les habitants (un marché par exemple).

Le problème du stationnement sur la berge du canal côté Barcelone, entre l'école Falguière et les Ponts-Jumeaux, n'est toujours pas résolu. Il a été reconnu comme illégal par les services municipaux et de police, mais il est toléré de fait pour pallier le manque de places de stationnement.

Le goudronnage des trottoirs du Pont des Catalans permet à de nombreux véhicules de se garer régulièrement, le tout sur deux files au niveau de l'abribus, de part et d'autre d'une bande « cyclable » de plus en plus réduite.

On déplore encore une fois la vitesse excessive des véhicules à l'entrée de ce pont. Un piéton y a été récemment tué par un chauffard. Les rambardes du pont ont été éventrées à deux reprises par des voitures folles et n'ont que partiellement été remplacées (la grande brèche qui subsiste correspond à un accident survenu le 11 novembre 2004).

3) Prostitution

La prostitution s'étend au vu et au su de tous (police comprise) sur le quartier, avec les nuisances induites : bruit et circulation toutes les nuits sur l'allée de Brienne et les rues adjacentes, trafics divers, souillures, etc. Les interventions de la police sont sporadiques et ont des effets plus que limités. Les habitants se plaignent de la saleté répugnante des rues et de l'allée de Brienne, sous l'abribus en particulier.

Nous avons déjà écrit au maire de quartier pour l'alerter en novembre 2004 ; ce courrier était resté sans réponse. Des riverains exaspérés viennent d'adresser des pétitions aux autorités (Préfecture, Mairie) pour que cessent les nuisances et notamment la saleté repoussante du quartier. Nous soutenons leur action et avons adressé des courriers aux autorités compétentes pour un règlement rapide et efficace du problème.

Si rien de très concret ne s'était dégagé jusqu'à présent, M. François Chollet (maire du quartier 4), semble avoir pris à l'occasion de notre AG la réelle mesure du problème et du profond mécontentement que les habitants lui ont exprimé ; de ce fait, il organise le 21 mai une réunion de concertation avec deux représentants de la police. Une enquête de La Dépêche sur la prostitution dans le quartier, publiée le samedi 19 mai, amplifie encore les effets de nos actions. Par ailleurs, M. Jean-Michel Fabre (Conseiller Général du canton 4), également présent à l'AG et avec lequel nous avons déjà discuté de la question lors d'une réunion de Bureau en mars, propose une réunion avec Grisélidis, association de réinsertion des prostituées ; cela afin de faire le point sur le versant humain du problème et les initiatives pouvant être envisagées sur le terrain.

4) Tours aéro-réfrigérantes de la Maison de l'Agriculture, allée de Brienne

On aborde la quatrième saison avec cette nuisance sonore. La perception du bruit est variable selon le vent, les lieux d'habitation, etc., ce qui explique que certains rapports sonométriques n'aient pas toujours été favorables aux plaignants. Il n'empêche que juridiquement, le trouble de jouissance existe, ce qui nous a décidés à attaquer en justice le syndic de la Maison de l'Agriculture. N'oublions pas non plus que cette nuisance dans le quartier déprécie nos biens.

Le traitement du dossier s'avère délicat du fait de la variété des acteurs : Chambre d'Agriculture et MSA, Mairie, riverains. Il en résulte un scénario complexe, avec des instances diverses peu disposées à admettre des associations de quartier dans leurs discussions ; il faut donc déployer beaucoup d'énergie pour que les habitants des Amidonniers et du Béarnais soient entendus et écoutés dans ce « dialogue de sourds ». M. Christian Raynal (M. « anti-bruit » de la Mairie) nous avait toutefois reçus lors de plusieurs réunions de conciliation, mais sans réel résultat. De guerre lasse, nous avons organisé une manifestation bruyante à la mi-juin 2006, dont le succès et les échos dans la presse régionale nous ont valu d'obtenir un premier entretien avec M. Hébrard, président de la MSA, le 12 juillet dernier. Rien de véritablement constructif n'en est sorti, si ce n'est la volonté affichée de régler le problème. Cela n'a pas empêché l'installation de fonctionner bruyamment tout le 14 juillet pour rafraîchir un bâtiment et un parking totalement déserts.

La pose de panneaux anti-bruit qui était initialement prévue début 2005 a été faite sans avertissement ni affichage public en octobre 2006. Une nouvelle réunion a eu lieu le 15 mars dernier, avec les responsables et l'architecte, ainsi que Jean-Michel Fabre, conseiller général du canton 4, agissant comme médiateur. Malgré une discussion serrée et parfois très animée, elle ne nous a pas permis d'obtenir de garantie sur l'efficacité du système, qui n'a même pas été testé après installation ... On reste rêveur sur la légèreté des procédés sur une question de santé publique qui a engagé des dépenses importantes, le tout sans garantie de résultat.

Malgré un temps plus que maussade et des températures fraîches, l'installation vient d'être remise en marche sans information préalable. Elle fonctionne désormais jour et nuit, fins de semaine comprises. Nous attendrons plusieurs semaines pour juger de la qualité des murs anti bruit et pour évaluer l'impact d'éventuelles nuisances (par temps chaud, le week end, la nuit, etc.) En fonction des résultats, nous verrons s'il est encore nécessaire d'estimer en justice. Rappelons que nous exigeons depuis le début l'obtention de la « nuisance zéro ».

Après avoir recensé par bulletin les victimes des nuisances, l'ASBBA a appelé les habitants à contribution pour financer les frais de justice et d'expertise. Notre association, totalement bénévole et ne recevant aucune subvention que ce soit, n'est en effet pas en mesure d'assurer seule ces dépenses. Beaucoup de riverains victimes ont répondu favorablement à cette initiative. Si le problème se règle « à l'amiable », leurs versements leur seront bien sûr restitués.

Quant à la Mairie, après avoir fait procéder en juillet à des relevés sonométriques rue Saint Bruno qui se sont avérés non interprétables, elle semble désormais se désintéresser de la question. Nous lui demanderons de faire d'autres relevés (fiables, ceux-là) si les parois anti-bruit ne règlent pas le problème de nuisances. M. Fabre se déclare prêt à appuyer notre démarche, le cas échéant.

5) Aménagement de la Coulée verte : du nouveau

L'ASBBA avait à maintes reprises préconisé le prolongement de la Coulée verte du Canalet vers les Ponts-Jumeaux. Le dossier traînait pour des raisons juridiques de limites de propriété, mais il semble que cette question soit en cours de règlement.

Tout à fait par hasard, donc sans avoir été officiellement prévenus ni consultés, nous avons repéré sur place un balisage de la future promenade. Il semble que ce tracé fasse disparaître beaucoup de gros arbres de diverses espèces. En outre, renseignements pris auprès des Espaces Verts, le Canalet serait comblé : on ignore quelles conséquences cela pourrait avoir sur le milieu et en cas de forte crue de la Garonne (le Canalet pouvant jouer le rôle de déversoir du fleuve). Curieusement, aucune précision n'a pu nous être donnée sur ces questions ; c'est pourquoi nous avons prévenu l'UMINATE (Union Midi-Pyrénées Nature et Environnement) dont le président a écrit à M. Chollet pour le mettre en garde sur les risques d'une telle entreprise, si certaines précautions ne sont pas prises.

En outre, les décisions du dernier Conseil Municipal font état d'un échange de terrains entre le domaine public fluvial communal et l'indivision Perry-Mallet, dont on peut imaginer à terme qu'il peut déboucher sur un projet urbanistique. Étant donné la qualité de l'emplacement, des promoteurs ne manqueront pas d'être intéressés. Tout cela menace à court terme la seule zone encore « naturelle » du secteur. Nous avons exposé toutes ces questions à M. Chollet, qui, peu informé du détail du dossier, nous a proposé une réunion sur place courant juin.

Si l'association est favorable au principe du prolongement de la promenade, elle rappelle qu'un projet qui se ferait au détriment de la circulation de l'eau est contre-productif ; un tracé rectiligne et bétonné n'est pas souhaitable dans un secteur resté sauvage et préservé ; il nuirait gravement à la flore et à la faune encore présentes. Il convient aussi d'associer les riverains du Canalet à une réflexion approfondie sur ce qui doit être considéré comme un patrimoine de notre quartier et qui doit le rester.

6) JOB et la MJC des Amidonniers

Peu de nouveau de ce côté, si ce n'est le manque d'informations de la part de la municipalité sur l'aménagement final du « bâtiment amiral » de JOB, aux 7 Deniers.

Pour le site des Amidonniers, qui est conservé grâce à notre action (notamment aux pétitions que nous avons recueillies), aucune information sur les activités culturelles prévues.

Rappelons les réserves et les craintes que nous avons exprimées par écrit à M. Chollet (sans avoir d'accusé de réception) : problèmes de desserte du site JOB depuis les Amidonniers et le Béarnais, notamment pour les enfants et les gens non motorisés. La difficulté est surtout de franchir à pied l'accès autoroutier des

Ponts-Jumeaux (les tunnels piétonniers y sont peu agréables, mal éclairés). Une saturation du site JOB est aussi à craindre, étant donné l'afflux programmé de population : rien n'est prévu sur la ZAC Ponts-Jumeaux en matière d'équipements culturels.

Ces actions menées par l'ASBBA ne l'empêchent pas de soutenir régulièrement les associations des 7 Deniers qui veulent obtenir de l'espace dans le « bâtiment amiral ».

7) Vie quotidienne

Nous soulignons une fois encore la saleté de nos trottoirs et en particulier les désagréments des déjections canines. Sur la Coulée verte, les jeux d'enfants ont été entourés de barrières, afin de protéger les petits des saletés : c'est un peu le monde à l'envers. Nous suggérons la création de « canistops » dignes de ce nom ainsi qu'une véritable politique explicative et au besoin répressive à l'égard des propriétaires inconvenants. Beaucoup reste à faire en ce domaine dans notre quartier.

8) Notre objectif : préserver la qualité de la vie dans notre quartier, tisser des liens entre les habitants pour renforcer son identité

L'organisation du repas annuel de quartier est pour tous un gage de convivialité et d'identité. Le prochain aura lieu le samedi 23 juin ; comme chaque année, le mobilier est prêté par la Mairie et le CMCAS nous aide pour son stockage ; nous les remercions de leur aide. L'association offre un rafraîchissement en début de soirée aux habitants.

Mémoire du quartier : une chronique paraît régulièrement dans *Canal Infos* sur le sujet ; le recueil de témoignages d'habitants du quartier est en cours. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des souvenirs à faire partager.

Canal Infos : c'est le journal qui informe et fait le lien entre les habitants ; un site internet très instructif et régulièrement mis à jour comporte le journal ainsi que de nombreuses photographies, des renseignements utiles et le suivi des principaux dossiers : <http://amidonniers.free.fr>. Notre adresse électronique nous permet de correspondre avec les habitants : amidonniers@free.fr

9) Participation à des initiatives au-delà du quartier

L'association a participé cet hiver aux travaux de l'Agenda 21, organisé dans de nombreuses villes de France ; des membres exposent les grandes orientations de l'Agenda toulousain (déplacements à vélo, compostage des déchets végétaux, etc.). Pour en savoir plus, voir le site de la Mairie : <http://www.agenda-21toulouse.org>

Association de Sauvegarde Brienne-Bazacle-Amidonniers

L'ASBBA est membre de l'Association Vélo, d'UMINATE (Union Midi-Pyrénées Nature et Environnement), ainsi que du CCNAAT (Comité contre les nuisances aériennes). Elle participe régulièrement à leurs actions et à leurs réunions.

Nous sommes en contact avec l'AMAP Amidonniers-7Deniers, structure qui privilégie l'achat groupé de paniers de légumes chez un agriculteur biologique.

À l'heure où la démocratie participative a du mal à trouver sa place, les actions de l'ASBBA sont basées sur une réflexion citoyenne et veulent porter la volonté des habitants de se faire entendre.

Nous sommes entièrement bénévoles et l'association n'est pas subventionnée ; l'effort de tous est donc nécessaire pour la faire fonctionner correctement. Un « coup de main » sera toujours le bienvenu pour cela (distribution de tracts, présence à diverses réunions, aide pour le repas de quartier, etc.).

Rappelons que nos réunions mensuelles de bureau (**tous les 1ers jeudis du mois, à 20h45, à la MJC des Amidonniers**) sont ouvertes à tous. Vous pouvez nous y retrouver pour vous informer ou discuter avec nous des problèmes du quartier. Les idées d'animation sont également les bienvenues.

Il faut se féliciter que nous soyons reconnus comme interlocuteurs auprès des instances officielles, mais il est nécessaire que l'ASBBA maintienne son dynamisme et accroisse son influence ; cela ne pourra se faire que grâce à la participation active des habitants du quartier, ainsi qu'à leur adhésion (et renouvellement d'adhésions).

Réélection du Bureau :

Outre l'ancien bureau, deux nouvelles vice-présidentes sont proposées : Marie-Josée Mauri, qui s'occupera des activités culturelles, et Valérie Legrand, qui se chargera de l'administration.

La composition du Bureau est acceptée par l'AG, à l'unanimité des participants.

Composition du Bureau : Sylvie Mégevand, présidente.

Valérie Legrand, Marie-Josée Mauri, Mariette Soubiran, vice-présidentes.

Noëlle Noury : trésorière.

Martine Combier : secrétaire.

Après la projection de vues anciennes du quartier (collection de cartes postales des années 1920), « pot » amical. Fin de l'AG à 23 h30.

Pour le Bureau, Sylvie Mégevand, présidente.

WEB : <http://amidonniers.free.fr>

E-mail : amidonniers@free.fr

Siège social : 2, Port de l'Embouchure 31000 Toulouse

